



PLUSIEURS VILLES DE SEINE-SAINT-DENIS LANCENT UN « PERMIS DE LOUER » CONTRE LES MARCHANDS DE SOMMEIL

7 janvier 2019

Pour mettre un bien en location, les propriétaires de certains quartiers de Seine-Saint-Denis devront désormais demander une autorisation aux municipalités. Les mairies espèrent ainsi lutter contre les marchands de sommeil.

Source : [Le Monde](#) 2 janvier 2019

- **Emplacement** : [Accueil](#) > [Actualités](#) > [Actualités de la politique de la ville](#) >
- **Adresse de cet article** :
<https://www.professionbanlieue.org/Plusieurs-villes-de-Seine-Saint-Denis-lancent-un-permis-de-louer-contre-les>